Image not found or type unknown

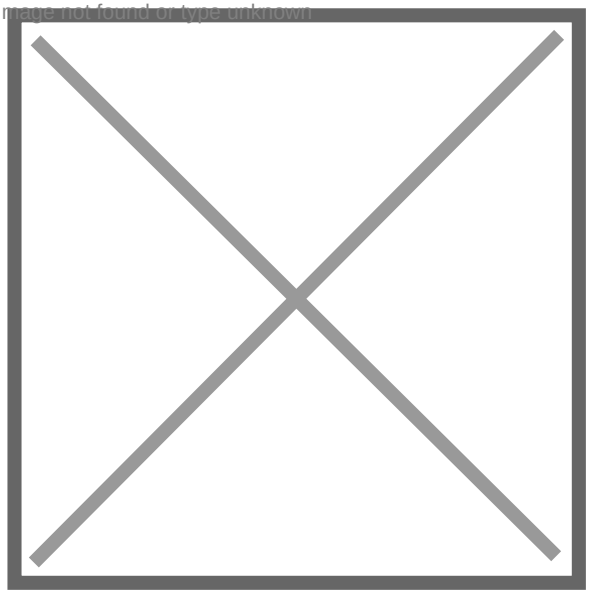

Visas d'installation (long séjour)

Par **draa**, le **22/02/2012** à **06:01**

Bonjour,

Pour une personne titulaire d'un visas d'installation long séjour de 90 jours sorties et entrées multiples (conjoint d'un ressortissant Français), une foi en France, pour avoir un titre de séjour provisoire, automatiquement il y'a un RDV qu'on lui donne, la question est comme suit :
Est ce que pendant la durée de validité du visas , peut-elle déscendre vers son pays pour divers raisons personnelles urgentes et remonter en France afin d'honnorer sa presence au RDV pour l'obtention du titre de séjour provisoire.

Vous remerciant par avance de votre réponse.

Coordiales salutations.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés